

FÉDÉRATION NATIONALE DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DDEN: partenaires institutionnels de l'Ecole Publique et Laïque depuis 1886

CIRCULAIRE N° 40 / 2023 – 12 juillet 2023

OBJET: CIRCULAIRE DE RENTRÉE

DESTINATAIRES: Responsables des Unions - Conseillers fédéraux

Chères et chers collègues,

Comme chaque année à pareille époque, est publiée la traditionnelle circulaire de rentrée, feuille de route de route et bilan de l'année écoulée du ministre.

Parution au BO n°27 du 6 juillet 2023 sous l'intitulé « *Une école qui instruit, émancipe et protège* » : https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C

Bien des commentaires et questions se posent dans ce texte d'intentions au regard de la politique menée, cependant nous pouvons souscrire à quelques passages au début de la circulaire et à certaines propositions : « En 2022, j'ai fixé trois objectifs à notre École : l'excellence, l'égalité des chances et le bien-être. Ces trois objectifs constituent notre boussole commune, parce qu'ils sont au cœur du projet de l'École républicaine : la promesse d'un affranchissement par le savoir, au sein d'une école qui place l'instruction en son cœur, qui assure l'émancipation en offrant les mêmes chances et perspectives de réussite à tous ses enfants, et qui les accueille dans un espace d'apprentissage protecteur ».

Mais bien des questions sont soulevées dans cette « démarche collective de transformation » et dans les objectifs et les moyens mis au service de cette politique.

Se confirme, après le protocole signé avec » l'enseignement *catholique* » une reconnaissance institutionnelle de plus en plus explicite d'un réseau cultuel alors que seuls des établissements privés indépendants les uns des autres sont légalement reconnus. Nous en reparlerons.

Il ne semble pas, en particulier au regard que cette circulaire s'adresse à ces établissements privés qui pourtant devraient suivre les règles et programmes de l'enseignement public. Seul le financement public importe ces tenants d'une logique clérico-libérale. Cette recommandation peut-elle s'appliquer à « l'enseignement catholique » ... notre École doit être un espace protecteur pour tous les élèves, afin qu'ils développent leur esprit critique et se construisent indépendamment des pressions politiques, philosophiques ou religieuses extérieures. C'est pourquoi je vous demande de faire de la lutte contre toutes les formes de pression ou de prosélytisme votre priorité, et de veiller au respect des valeurs de la République » ?

Doit-on encore financer une école qui ne respecte pas ces principes de la République ?

Bonne lecture. Amitiés laïques et fédérales.